

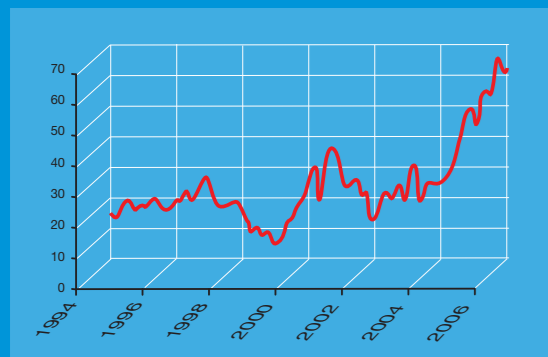
Un contexte de plus en plus pressant



La libéralisation des marchés de l'énergie en France

L'ouverture totale des marchés de l'énergie depuis le 1^{er} juillet 2004, implique pour l'entreprise de faire des choix et de prendre des engagements stratégiques car la facture énergétique est désormais fortement fonction de la capacité à prévoir avec précision sa consommation.

Le prix de l'énergie constamment en hausse



Une législation européenne de plus en plus mobilisée et incitative

Plusieurs directives récentes visent à augmenter l'efficacité énergétique et donc à réduire la consommation de l'énergie en Europe.

- **La directive IPPC**, relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (directive 96/61/CE).
- **La directive "Permis d'émission négociables"**, relative à l'établissement de quotas d'émission de gaz à effet de serre (directive 2003/87/CE).
- **La directive EUP**, relative aux exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits consommateurs d'énergie (directive 2005/32/CE).
- **La directive "Efficacité énergétique dans les utilisations finales et les services énergétiques"** qui affiche un objectif de 9 % d'économie d'énergie finale en 9 ans.

Des opportunités pour réagir

Des diagnostics

Voir clair dans ses consommations et faire les bons choix : l'ADEME soutient la réalisation de diagnostics énergétiques

Identifier le maximum d'économies d'énergie réalisables dans l'entreprise et définir clairement :

- **quoi faire ?**
- **à quelles conditions ?**
- **à quel prix ?**
- **avec quel impact ?**

Du matériel performant

S'équiper de matériels plus performants

- **L'apparition des certificats d'économies d'énergie**

La loi de programme du 13 juillet 2005, fixant la politique énergétique française, instaure un dispositif appelé « Certificat d'Economie d'Énergie » par lequel les fournisseurs d'énergie se voient imposés de réaliser des actions d'économie d'énergie, par exemple chez leurs clients.

- **L'amortissement accéléré**

L'arrêté du 27 décembre 2005 permet de défisaliser en réalisant des économies d'énergie. Il fixe une liste de matériels destinés à économiser l'énergie et d'équipements de production d'énergies renouvelables pouvant bénéficier d'un amortissement exceptionnel.

Des labels

Valoriser sa démarche d'économie d'énergie : l'existence de labels européens

- **Label GreenLight** : label attribué aux consommateurs d'électricité du secteur non-résidentiel (publics et privés) qui s'engagent dans la réalisation d'économie d'énergie sur leurs systèmes d'éclairage.

- **Label Motor Challenge** : label attribué aux entreprises volontaires qui s'engagent dans la réalisation d'économies d'énergie de leurs systèmes motorisés.



LABEL MOTOR CHALLENGE
Economies d'énergie pour systèmes motorisés

Votre contact :

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ADEME	ADRESSES	TÉLÉPHONE	DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ADEME	ADRESSES	TÉLÉPHONE
ALSACE	8, rue Adolphe Seyboth 67000 STRASBOURG	03 88 15 46 46	BASSE-NORMANDIE	"Le Pentacle" - Avenue de Tsukuba BP 210 14209 HÉROUVILLE-ST-CLAIR Cedex	02 31 46 81 00
AQUITAINE	6, quai de Paludate 33080 BORDEAUX Cedex	05 56 33 80 00	HAUTE-NORMANDIE	"Les Galées du Roi" 30, rue Gadeau de Kerville 76100 ROUEN	02 35 62 24 42
AUVERGNE	63, boulevard Berthelot 63000 CLERMONT-FERRAND	04 73 31 52 80	NORD-PAS-DE-CALAIS	Centre Tertiaire de l' Arsenal 20, rue du Prieuré 59500 DOUAI	03 27 95 89 70
BOURGOGNE	10, avenue Foch 21015 DIJON Cedex	03 80 76 89 76	PAYS DE LA LOIRE	SIGMA 2000 - 5, boulevard Vincent Gâche BP 90302 44205 NANTES Cedex 02	02 40 35 79 74
BRETAGNE	33, boulevard Solférino 35012 RENNES Cedex	02 99 85 87 00	PICARDIE	Immeuble APOTIKA - 67, avenue d'Italie 80094 AMIENS Cedex 03	03 22 45 18 90
CENTRE	22, rue d'Alsace-Lorraine 45058 ORLÉANS Cedex 1	02 38 24 00 00	POITOU-CHARENTES	6, rue de l'Ancienne Comédie - BP 452 86011 POITIERS Cedex	05 49 50 12 12
CHAMPAGNE-ARDENNE	116, avenue de Paris 51038 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	03 26 69 20 96	PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	2, boulevard de Gabès - BP 139 13267 MARSEILLE Cedex 08	04 91 32 84 44
CORSE	Parc Sainte Lucie Immeuble « Le Laetitia » BP 159 20178 AJACCIO Cedex 1	04 95 10 58 58	RHÔNE-ALPES	10, rue des Émeraudes 69006 LYON	04 72 83 46 00
FRANCHE-COMTÉ	25, rue Gambetta - BP 26367 25018 BESANCON Cedex 06	03 81 25 50 00	DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER	ADRESSES	TÉLÉPHONE
ILE-DE-FRANCE	6-8, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX Cedex	01 49 01 45 47	GUIADELOUPE	« Café Center » - Rue Ferdinand Forest 97122 BAIE MAHAULT	(0590) 26 78 05
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Résidence « ANTALYA » 119, avenue Jacques Cartier 34965 MONTPELLIER Cedex 02	04 67 99 89 79	GUYANE	28, avenue Léopold Heder 97300 CAYENNE	(0594) 29 73 60
LIMOUSIN	38, ter avenue de la Libération - BP 20259 87000 LIMOGES	05 55 79 39 34	MARTINIQUE	42, rue Garnier Pagès 97200 FORT-DE-FRANCE	(0596) 63 51 42
LORRAINE	34, avenue André Malraux 57000 METZ	03 87 20 02 90	RÉUNION	Parc 2000 - BP 380 3, avenue Théodore Drouhet 97829 LE PORT Cedex	(0262) 71 11 30
MIDI-PYRÉNÉES	Technoparc Bâtiment 9 Rue Jean Bart - BP 672 31319 LABÈGE Cedex	05 62 24 35 36			



SIÈGE SOCIAL
2, square La Fayette - BP 90406
49004 Angers Cedex 01
Téléphone : 02 41 20 41 20
Télécopie : 02 41 87 23 50



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
2, square La Fayette - BP 90406 - 49004 Angers cedex 01
www.ademe.fr

Centre de PARIS
27, rue Louis Vicat
75737 Paris Cedex 15
Téléphone : 01 47 65 20 00
Télécopie : 01 46 45 52 36



LE PROGRAMME EUROPEEN MOTOR CHALLENGE
Une initiative soutenue par la Commission européenne

[2006 et Nov. 2006] Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé - Création : @imagopix - europa

Programme Motor Challenge

Systèmes optimisés - Énergie maîtrisée
Relevez le challenge !



LABEL MOTOR CHALLENGE
Economies d'énergie pour systèmes motorisés

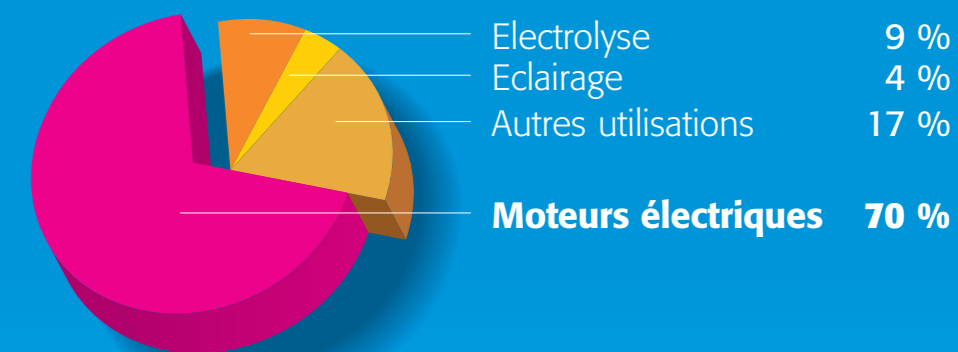
70 %

C'est la part de la consommation des moteurs électriques dans l'industrie en France

Economiser l'énergie : une nécessité pour les entreprises

L'entreprise d'aujourd'hui, en France et en Europe, est confrontée à des enjeux énergétiques majeurs. Anticiper l'avenir en maîtrisant sa consommation et en sécurisant son approvisionnement est devenu un élément crucial. S'engager à agir aujourd'hui est essentiel. L'entreprise se voit également confrontée à des enjeux de société qui prennent une place de plus en plus large dans le contexte économique actuel. L'électricité, énergie utilisée dans de nombreux usages captifs, est particulièrement visée, notamment dans les utilisations extrêmement variées des moteurs électriques.

Répartition de la consommation électrique dans l'industrie en France



Les 6 systèmes concernés :

Systèmes d'air comprimé

Systèmes de production de froid

Systèmes de pompage

Systèmes de ventilation

Systèmes d'entraînement par moteurs électriques

Réseau de distribution électrique industrielle



Devenez partenaire du programme Motor Challenge

5 étapes à suivre

1 Faire le point
Des outils pratiques pour vous aider : logiciel d'évaluation, site Internet, guides techniques...

2 Réaliser un diagnostic
Indispensable, il permet la définition des solutions les plus appropriées pour votre entreprise.

3 Rédiger un plan d'actions
Il symbolise un management efficace de l'énergie. Son rôle est de définir dans le temps l'étendue (sites, ateliers...) et la nature des actions à mettre en place.

4 Valoriser votre démarche
La transmission de ce plan d'actions à l'ADEME et à la Commission européenne vous permettra d'obtenir le Label de "partenaire" du programme Motor Challenge.

5 Communiquer sur la démarche et en tirer des bénéfices

Passer à l'action et réaliser des économies d'énergie

Des outils pratiques

- Auto-évaluation grâce à un logiciel. Il définit pour chacun des systèmes du Motor Challenge les gains potentiels en énergie. Il permet d'avoir un premier aperçu de la situation au sein de son entreprise.
- Consultation des guides techniques du programme Motor Challenge (www.motorchallenge.fr) ou des guides spécifiques de l'ADEME.
- Recherche d'informations pratiques sur le site Internet de ProMot : www.eu-promot.org



Le diagnostic énergétique

Objectif : réaliser des économies d'énergie

- Le diagnostic énergétique détermine les principaux postes de consommation énergétique du site concerné.
- Il effectue une analyse, par comparaison ou par calcul, avec la consommation qui serait obtenue par la mise en oeuvre de solutions plus performantes.

Ambition : déterminer le potentiel d'économies d'énergie

- Le diagnostic énergétique porte sur l'ensemble des principaux postes de consommation énergétique. Il peut également être orienté sur une utilisation particulière identifiée (par exemple le système d'air comprimé ou de réfrigération...).
- Il doit être réalisé par un intervenant indépendant ayant les compétences nécessaires et les références attestant de ces compétences.
- Il ne se substitue pas à une éventuelle étude de faisabilité ou d'ingénierie.

Résultats : des pistes d'actions

- Un rapport reprend les opérations couvertes par le diagnostic proposé ainsi que les mesures effectuées.
 - Il répertorie et explique les actions possibles et les gains associés. Il classe ces actions dans un ordre de facilité de mise en oeuvre décroissante du type : "1 - immédiate", "2 - prioritaire" et "3 - utile"
- Le diagnostic peut être suivi d'une étude de faisabilité dont l'objet est la détermination précise des montants d'investissement.

Des leviers d'action

• Les certificats d'économie d'énergie

Bénéficier du dispositif des certificats d'économie d'énergie. Depuis le 1^{er} juillet 2006, les fournisseurs d'énergie se voient imposés de réaliser des actions d'économie, soit sur leur propre patrimoine, soit sur celui de tiers, leurs clients par exemple. Ce dispositif définit des actions « standards » donnant droit à des certificats valorisables dont certaines sont en lien avec le programme « Motor Challenge » tels que les moteurs électriques à haut rendement (label EFF1) ou bien l'utilisation de variateurs électroniques de vitesse en pompage, ventilation et compression d'air.

• L'amortissement accéléré

L'arrêté du 27 décembre 2005, liste les matériels pouvant bénéficier de l'amortissement accéléré tels que :

- Le matériel permettant de diminuer la consommation d'énergie réactive d'installations électriques : batteries de condensateurs ;
- Le matériel variateur de vitesse permettant d'adapter la consommation énergétique d'un moteur ou d'une machine à sa charge instantanée ;
- Les moteurs électriques à rendement amélioré (classe de rendement "EFF1" dont la valeur d'efficacité est définie suivant la norme EN 60034-2)...

Analyser

Des outils pour agir

Valoriser

La promotion et la communication

Le label Motor Challenge

- Un signe distinctif de **reconnaissance de bonne pratique des entreprises** soucieuses de leur consommation d'énergie et désirant réaliser des économies financières.
- Les entreprises qui se sont engagées dans ce programme de réduction de la consommation en énergie de leurs systèmes motorisés pourront utiliser l'image de ce label dans leur **communication vis-à-vis de leurs clients et partenaires**.
- Ce label doit devenir une **référence auprès des industriels européens** et permettre un avantage concurrentiel dans le choix de ses clients ou fournisseurs ainsi qu'une reconnaissance des partenaires publics.
- C'est également une **récompense à valeur humaine** : acte positif en faveur de l'environnement et de reconnaissance du personnel impliqué dans l'amélioration constante des performances énergétiques et générales de leur entreprise.

Une stratégie de communication globale

Le programme Motor Challenge est porté par une communication à l'échelle nationale et européenne. Elle assure une promotion du programme et du label auprès des entreprises et des décideurs publics, relayée par les médias, avec mise en place d'outils de communication spécifiques.



Des outils de communication

- Diffusion de supports de promotion : diaporama Motor Challenge, relations avec les médias, site Internet www.motorchallenge.fr, organisation d'événementiels nationaux et européens, création d'un réseau de partenaires et d'un club de parrains...
- Mise à disposition d'outils de valorisation pour les labellisés : reprise du logo, certificat d'engagement Motor Challenge, dossier de presse type, diaporama personnalisable, fiche de bonnes pratiques, adhésion au réseau Motor Challenge...

Les acteurs du programme Motor Challenge

La Commission européenne

- Le programme Motor Challenge est un programme européen de labellisation mis en place dans 23 pays d'Europe.
- La Commission européenne soutient et coordonne le programme Motor Challenge en Europe.

www.motor-challenge.eu

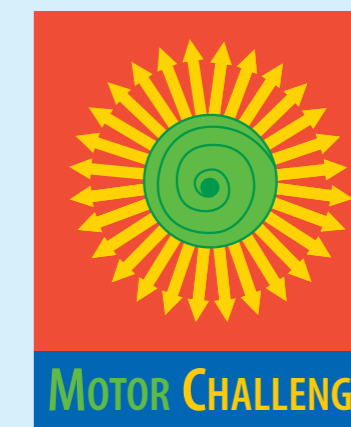
Les partenaires

Les partenaires sont les entreprises qui utilisent les systèmes à moteurs électriques c'est-à-dire les systèmes d'air comprimé, de ventilation, de pompage, de réfrigération par compression, d'entraînement en général, et qui s'engagent à réaliser des économies d'énergie. Ces entreprises partenaires reçoivent de la part de la Commission européenne, le Label Motor Challenge.

Les parrains

Les parrains s'associent aux points de contacts nationaux et à la Commission européenne pour développer le programme Motor Challenge :

- en relayant efficacement le programme Motor Challenge et son label,
- en s'engageant à développer des produits et services apportant des solutions efficaces pour des économies d'énergie réelles,
- en s'engageant à soutenir leurs clients ou partenaires dans la mise en place de démarches construites et de qualité telles que préconisées par le programme Motor Challenge.



LABEL MOTOR CHALLENGE

Economies d'énergie pour systèmes motorisés

- Le Label Motor Challenge est attribué dès la signature de la charte d'engagement et après acceptation du plan d'actions par la Commission européenne.
- Le plan d'actions inclut les actions validées par l'entreprise et son planning de mise en oeuvre. Il doit aussi expliquer les raisons permettant d'exclure ou de différer certaines opérations suite aux études ou évaluations réalisées.
- Le plan d'actions servira de référent pour les comptes rendus annuels auprès de la Commission européenne. Attribué à l'entreprise dès la signature de la charte d'engagement, le label Motor Challenge sera renouvelé chaque année en fonction de l'avancée du plan d'actions défini.

ADEME



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

- Va à la rencontre des entreprises pour leur présenter le programme Motor Challenge grâce à ses ingénieurs présents sur toute la France.
- Accompagne et soutient les entreprises volontaires dans leur engagement en faveur de la réduction de leur consommation énergétique.
- Fait le lien entre les entreprises et la Commission européenne pour l'obtention du label.

www.ademe.fr

